

## Reprise travail apres arret maladie 4 mois

Par Florian72, le 14/02/2013 à 11:43

Bonjour,

Il y'a 4mois, le 7octobre 2012, fracture du poignet au football.

Reprise du travail lundi 18-02-13, ayant contacté mon employeur (Hypermarché grande distribution) pour avoir mes horaires de travail pour la semaine a venir, il me signifie qu'il faut que je voie la medecine du travail avant toute reprise. (n'y a -t-il pas un délai de 8jours?) De ce fait, et n'ayant pu prendre un rendez-vous pour le lundi matin, j'ai rendez-vous a 14h30 lundi. Mais du coup, je viens de recevoir un recommandé pour me signifier que je devais rester chez moi lundi matin et que cette demi-journée serait pris sur mes congés payés?

A-t-il le droit? Est-ce que je peux lui dire quelque chose?

Merci d'avance pour vos réponses,

Cordialement,

Florian

## Par Florian72, le 14/02/2013 à 12:47

Après mon rendez-vous avec la medecine du travail, un rendez-vous est prévu avec les dirigeants de l'entreprise : directeur, comptable, pdg, mme pdg, chef de rayon,...

puis-je moi me faire aider par un représentant du service du personnel?

merci d'avance pour vos reponses

Florian

## Par P.M., le 14/02/2013 à 17:51

## Bonjour,

L'employeur peut par prudence préférer ne pas vous faire travailler avant la visite de reprise mais ce temps n'a pas normalement à vous être payé...

Il faudrait savoir dans quel cadre se situe ce rendez-vous et si vous avez reçu une convocation, mais vous pourriez demander à être assisté par un Représentant du Personnel, reste à connaître la réponse de l'employeur...